



## Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

### Elaboration du SCoT

Objet et date	<p><b>Compte-rendu de l'atelier élus « développement économique » du 7 décembre 2017</b></p> <p><i>Les élus du territoire sont invités à débattre des grands défis que le territoire doit relever en matière de développement économique, à la lumière des orientations du SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation).</i></p> <p><i>Pour dynamiser les échanges, les réflexions et débats sont organisés sous forme de tables rondes thématiques afin que les élus (répartis en 3 ateliers) puissent proposer, compléter et réagir aux différents éléments avancés par les autres groupes et ce, sur l'ensemble des thèmes abordés.</i></p>
Personnes présentes	Voir la liste des communes et EPCI présents en annexe

### **Présentation de l'atelier en plénière (14h00-14h15)**

M. BRASSEUR, Chef de projet Pays au sein du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées, introduit cette quatrième session d'ateliers thématiques en rappelant l'importance de ces temps d'échanges entre élus en phase de diagnostic.

Mme HAUBOURDIN, chargée d'études au sein du bureau d'études Citadia Conseil, poursuit l'introduction en précisant que cet atelier se déroulera en deux temps :

- Temps 1 : Présentation de la démarche menée pour la valorisation des friches sur le Pays du Grand Amiénois ;
- Temps 2 : Présentation en plénière des éléments de cadrage thématique relatifs au développement économique, puis travaux en tables rondes (sous forme de « boucle critique »).

### **Temps 1 (14h15-15h00)**

Messieurs DELBOUILLE et ALAIME de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois présentent les différents outils mis en place dans le cadre du SCoT Grand Amiénois en faveur de la reconquête d'espaces urbains délaissés (sites en friche d'activité, dents creuses).

Cette présentation représente l'occasion d'aborder la question de la mutabilité de ces espaces avec les élus du territoire de Picardie maritime. Après avoir précisé que des permanences seront organisées

avec les communes pour estimer finement les gisements fonciers potentiellement mobilisables et mutables au sein des espaces urbanisés du territoire en février et mars 2018, Baie de Somme 3 Vallées remercie les deux intervenants pour leur présentation, en soulignant l'intérêt pour les élus de percevoir l'aboutissement opérationnel des réflexions engagées dans le cadre d'un SCoT limitrophe.

### ***Synthèse des travaux du Temps 2 (15h00-17h00)***

---

A l'aide d'un support de présentation, Mme HAUBOURDIN décline les éléments de cadrage thématique relatifs au développement économique, puis remet en perspective les différentes dynamiques stratégiques positionnées dans le *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation* adopté par la Région Hauts-de-France en mars 2017.

Les élus sont ensuite invités à se répartir au sein des ateliers suivants :

- Relever le défi d'une économie tournée vers l'innovation ;
- Organiser les activités et faire jouer les complémentarités ;
- (Re)vitaliser l'économie de proximité et lutter contre la désertification.

### ***Enseignements de l'atelier « Relever le défi d'une économie tournée vers l'innovation »***

#### *1/ Comment accompagner les mutations des secteurs en déprise ?*

Industrie :

- Améliorer l'image de l'industrie locale et des métiers (en particulier les secteurs de la métallurgie) à travers une communication dans les établissements de formation ;

Tourisme :

- Réfléchir à la structuration de l'offre touristique au regard des ambitions littorales ;
- Favoriser la montée en gamme des établissements touristiques : hébergements et restauration.

Agriculture :

- En s'appuyant sur les pôles de compétitivité, étudier la possibilité de développer des filières très spécifiques (lin, végétaux marins) pour élargir les chaînes de production et stimuler l'emploi sur le territoire (cf. infra) ;
- Valoriser le patrimoine bâti agricole, en lien avec le développement du tourisme de l'avant-pays.

#### *2/ Quelle offre de formation sur le territoire pour répondre aux besoins de main d'œuvre locale qualifiée ?*

- Proposer une formation valorisée des métiers de l'industrie et du tourisme par la création de nouvelles classes (BTS et DUT notamment) ;

Industrie :

- Inciter le développement de partenariats entre établissements de formation et entreprises.

Tourisme :

- Travailler avec les centres de formations renommés autour du territoire (Lycée hôtelier du Touquet, Université du Littoral Côte d'Opale) pour encourager la montée en gamme des établissements de tourisme ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager des actions pour favoriser le maintien des jeunes professionnels du tourisme sur le territoire (logements accessibles sur le littoral et à proximité du lieu de travail).</li> </ul>
<p><i>3/ Comment inciter une mise en synergie des différents pôles de proximité de BS3V ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les infrastructures de transport, ferroviaires et routières, pour fluidifier les échanges entre les pôles ;</li> <li>- Accompagner le développement du numérique dans les secteurs ruraux.</li> </ul>
<p><i>4/ Comment peut-on mettre à profit la proximité des pôles de compétitivité Aquimer, Team2, I-Trans et IAR ?</i></p> <p>Pôle Aquimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et valoriser le secteur transformation des produits de la mer et des végétaux marins.</li> </ul> <p>Pôle Team2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir à l'opportunité de développer la transformation du lin pouvant servir à la composition d'agro-matériaux.</li> </ul>

### **Enseignements de l'atelier « Organiser les activités et faire jouer les complémentarités »**

<p><i>1/ Comment optimiser la gestion foncière des zones d'activités existantes afin de limiter la consommation des espaces agricoles ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier les terres agricoles « moins qualitatives » pour développer les extensions d'activités ;</li> <li>- Définir des règles spécifiques dans les documents d'urbanisme pour accompagner les porteurs de projet.</li> </ul>
<p><i>2/ Quelles capacités de mutation des sites en friches d'activités et des sites sous-exploités (anciens bâtiments agricoles et industriels, ZA en devenir) ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et classifier les types de friches ;</li> <li>- Réfléchir à l'opportunité de développer les friches des petites communes ;</li> <li>- Définir le SCoT comme un outil pédagogique.</li> </ul>
<p><i>3/ Comment articuler les échelles communales et intercommunales en termes de stratégie d'accueil et d'organisation spatiale des activités ? Quelles activités à quel endroit ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématiser et hiérarchiser les ZAE pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître lesquelles conforter, relancer, remplir ;</li> <li>- Evaluer leur nécessité de développement ;</li> <li>- Définir quelles ZAE développer.</li> </ul> </li> </ul>
<p><i>4/ Comment déployer l'offre touristique de manière à ce que celle-ci profite à l'ensemble du territoire ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur les atouts patrimoniaux (bâties et naturels) présents dans l'avant pays ;</li> <li>- Développer un hébergement complémentaire à celui présent sur le littoral et s'adaptant au contexte rural.</li> </ul>

*5/ Comment concilier rentabilité de l'élevage et respect du milieu notamment sur la plaine maritime picarde ?*

- Penser la pérennité et la mutation des secteurs d'élevage à travers un accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration des bonnes pratiques ;
- Définir des mesures de protection environnementale ;
- Favoriser la recomposition des éléments de paysage ;
- Permettre le maintien des zones de pâturage.

**Enseignements de l'atelier « (Re)vitaliser l'économie de proximité et lutter contre la désertification »**

*1/ Quels sont les processus à l'œuvre en termes de dévitalisation ? Comment faire face et rebondir suite à la fermeture de services publics ? Quels sont les leviers d'attractivité du territoire ?*

La dévitalisation touche principalement les services et équipements publics (écoles), de santé (cabinets médicaux) et les commerces de centre-bourg. Diverses difficultés sont avancées par les élus pour expliquer ce phénomène : l'aménagement des zones commerciales en périphérie, les problématiques de mobilité, la variable de la saisonnalité, ...

- Planifier dans le cadre des documents d'urbanisme réglementaire et faire de la lutte contre la dévitalisation un axe stratégique du futur projet d'aménagement et de développement durable du SCoT ;
- Amplifier la concertation et la communication (internet, etc.) pour se rendre visible ;
- Favoriser les démarches innovantes (ex : drive, modes de distributions démultipliés, multifonctionnalité des types de service, association de commerçants, AMAP, visibilité par internet, télé-médecine, e-commerce) ;
- S'appuyer sur le patrimoine paysager et patrimonial ;
- Améliorer la qualité en termes de services à la personne.

*2/ Comment répondre de manière durable aux futurs besoins de la population résidente ? Quelles évolutions et adaptations de l'économie de proximité au regard des changements socio-économiques à venir (services à la personne, santé, maintien à domicile des seniors) ?*

Les participants mettent en évidence plusieurs problèmes sur le territoire : l'inadéquation entre la demande de foncier et les dents creuses disponibles, le vieillissement de la population, la forte présence de résidences secondaires dans le parc de logements, la concurrence entre commerces de communes voisines, ...

- Accompagner la transformation de l'habitat (offre de logements diversifiée, ANAH, informations sur les aides, ...) ;
- Adapter l'activité commerciale (commerces mobiles, drive, e-commerce, ...) ;
- Développer le service à domicile, accompagner l'essor de la silver économie.

*3/ Comment peut-on soutenir les activités de proximité des territoires ruraux (commerces, artisanat, services) ?*

Les problématiques évoquées lors de l'atelier concernent : la gestion concurrentielle des marchés, l'inadéquation entre demande et offre de travail (métiers en tension et manque de main d'œuvre qualifiée)

- Tendre vers plus de flexibilité des activités pour permettre l'adaptation et l'innovation (commerces multi-activités, automates complémentaires des commerces en centre-bourg et village, requalification des locaux, ...);
- Créer et faire perdurer l'animation au sein du territoire pour « garder des lieux de vie » (événements, animations culturelles/sportives, balades gourmandes, ...);
- Planifier dans le cadre des documents d'urbanisme réglementaire (préemption, réglementations pour les commerces, ...).

*4/Comment faire pour attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux équipements et services, notamment dans les secteurs ruraux ?*

Les participants signalent un manque d'anticipation des problématiques liées à l'implantation des entreprises dans les documents d'urbanisme.

- Mobiliser le foncier disponible (ex : dents creuses) et adapté aux entreprises ;
- Anticiper les demandes (innovation, co-working, télétravail) ;
- S'appuyer sur les labels et l'image de marque du territoire.

*5/ Comment intégrer les activités touristiques à la vie communale ?*

Le territoire de Baie de Somme 3 Vallées est cité comme un acteur clé pour permettre la visibilité des actions et des initiatives dans le domaine en matière d'éco-tourisme et de slow-tourisme.

- S'appuyer sur le territoire intercommunal pour se rendre visible (BS3V) ;
- Améliorer le cadre de vie (valorisation du patrimoine, des paysages, du bâti traditionnel, règlements locaux de publicité, ...).

***Enjeux identifiés sur le « développement économique »***

Les différents ateliers d'élus ont exprimé des propositions de réponse face aux constats présentés en matière de développement économique sur le territoire. Les enjeux suivants peuvent être dégagés :

- Améliorer l'image de certains secteurs d'activité industrielle pour enrayer les problématiques du marché de l'emploi ;
- Etudier l'opportunité de développer des filières spécifiques au territoire pour travailler en liens plus étroits avec les pôles de compétitivité comme Aquimer, Team2 ;
- Développer des offres de formation valorisantes pour les jeunes en lien avec les spécificités locales (métallurgie légère, tourisme, filière agricole) ;
- Accompagner la transition numérique du territoire ;
- Optimiser le foncier d'activités existant pour limiter la consommation d'espaces agro-naturels (également créateurs de valeur ajoutée) ;

- Coordonner l'offre existante et les projets afin de calibrer la stratégie économique à l'échelle de Baie de Somme 3 Vallées ;
- Etirer la dynamique touristique sur l'avant-pays pour développer une offre complémentaire à celle présente sur le littoral et limiter les pressions sur les espaces les plus sensibles ;
- S'appuyer sur des outils réglementaires pour pérenniser l'activité agricole ;
- Adapter les offres de logement et en commerce innovant aux besoins de la population ;
- Amplifier la concertation et la communication pour se rendre visible.